



MICROFICHE N°

01370

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture
Office de l'Elevage et des Pâturages

Agence Suédoise
pour le Développement International
Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

24 MAI 1978

Projet FAO/SIDA/TUN-10

Pour le DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE
DANS LE NORD DE LA TUNISIE

PROGRAMME DE TRAVAIL
DE LA CAMPAGNE 1978-1979

(Compte-rendu des réunions de travail
des 28, 29 et 31 Janvier 1978)

Tunis, 2 Février 1978

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 147

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CAMPAGNE 1978-1979

Les 28, 29 et 31 Janvier 1978, l'équipe centrale du projet a tenu une série de réunions avec M. M. Skouri et l'équipe de terrain, pour étudier les difficultés rencontrées par le projet et préciser le programme de travail de la prochaine campagne.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1. Mobilisation de ressources fourragères complémentaires
2. Exécution de la campagne d'ensilage
3. Contrôle d'une meilleure gestion des adhérents
4. Rationalisation de la distribution des aliments concentrés
5. Approvisionnement en animaux maigres
6. Commercialisation et prix de la viande
7. Crédits FOEDA
8. Continuation de l'action bâtiments d'élevage.

1. - MOBILISATION DE RESSOURCES FOURRAGERES COMPLEMENTAIRES .-

M. Skouri suggère de nuancer et de régionaliser les prévisions concernant les conséquences de la faible pluviométrie observée jusqu'à présent :

- Pour la zone semi-humide et semi-aride moyenne (Mateur, Béja Jendouba et même Medjes), il ne devrait pas y avoir de problèmes : on peut même dire que les perspectives sont plutôt bonnes ;
- Pour la zone semi-aride inférieure (Zaghouan, Le Fehs, Siliana, Le Kef, Le Sers, Nabeul), la situation est plus problématique, mais elle pourrait être rétablie compte tenu des pluies actuelles, qui tombent à un bon moment du stade végétatif.

M. Schweisguth rappelle que cette zone problématique représente 3.000 ha sur les 10.000 ha du programme d'ensilage du projet, qu'il sera impossible de substituer par d'autres cultures.

1.1. - Cultures fourragères pérennes

M. Skouri fait observer qu'apparemment, dans une sécheresse comme celle qu'a traversée le pays, les fourrages pérennes (fétuque, sulla) bien établis résistent mieux que les cultures annuelles. Dans le futur, le projet pourrait encourager également l'établissement de ces fourrages, et de cette façon, s'établir plus solidement dans le secteur privé.

En effet, le pâturage direct est une technique plus simple et plus économique, qui pourrait séduire les éleveurs de ce secteur.

1.2. - Pulpe de betterave

M. Sansoucy estime que la production nationale étant limitée à 5.000 tonnes/an, le seul problème est de la distribuer convenablement.

Il déplore que les betteraviers, qui ont par ailleurs la possibilité de produire des fourrages, soient les premiers servis, et que le projet n'ait pu disposer, cette année, que de 250 tonnes pour ses adhérents.

Malgré les problèmes rencontrés par certains adhérents qui n'avaient pas stocké une quantité suffisante de paille et qui ont dû l'acheter par la suite à 100 millimes le kilo, M. Sansoucy estime que les résultats techniques sont satisfaisants, puisque les GMQ enregistrés sont de l'ordre de 1.000 grs/jour pour des animaux locaux.

Après avoir estimé que la pulpe de betterave ne sera jamais qu'un complément mineur pour le projet, M. Skouri recommande de négocier avec la STS un nouveau contrat portant sur un volume plus important.

1.3. - Maïs-fourrage

M. Ayed précise que le programme de production de la STS porte sur 2.700 ha irrigués dans les régions de Mateur, Béja et Jendouba, avec un objectif de traitement de 100.000 tonnes, compte tenu de la capacité limitée de l'usine.

Cette réduction de la zone d'action de l'usine libère des périmètres irrigués sur Siliana, Medjez et Jendouba, sur lesquels on peut envisager la culture du maïs-fourrage.

Il est souligné que la culture de la betterave sera plutôt abandonnée dans les parcelles non irrigables, ne se prêtant pas à la culture du maïs.

L'avantage du maïs, en plus de sa valeur alimentaire très élevée et de ses rendements importants, est de pouvoir être planté de façon plus échelonnée que les fourrages en sec, facilitant ainsi l'exécution de la récolte.

M. Schweisguth propose le programme suivant :

.....

- Medjez :
 - UCP Aouilia = 6 ha
 - UCP Charfeddine = A décider
 - UCP Erragma = A décider
 - UCP Ghanima = 10 ha
 - UCP Raoudha = 10 ha
 - UCP Kharrouba = 4 ha
 - UCP El Khadra = 30-40 ha
- Jendouba :
 - UCP Médi Khelil = 10 ha
 - UCP Zmenza = 10 ha
 - UCP Ettataouer = 10 ha
- Siliana : UCP Padrouna présente un potentiel excellent, mais les difficultés de gestion sont trop graves dans cette unité.
- Béja : UCP Bouteffaha = 70 ha
- Mabeul : Potentiel à identifier.

Au terme d'une bonne action de divulgation, le projet pourrait envisager l'ensilage de 300 ha de maïs, qui, à raison d'une trentaine de tonnes de masse verte par hectare, permettrait d'engraisser 6 taurillons par hectare, soit 1.800 animaux au total.

Ce programme n'est pas limitatif, et il est proposé de faire réaliser par les Ingénieurs-Adjointes des zones intéressées une enquête approfondie dans toutes les exploitations disposant de périmètres irrigués.

A cet effet, l'équipe centrale est chargée d'élaborer :

- Un questionnaire simplifié d'enquête,
- Un dossier technique complet de vulgarisation comportant les modalités d'établissement d'irrigation et d'exploitation de ce fourrage, et soulignant l'avantage de l'ensilage du maïs plante entière qui permet de tirer 50 % d'énergie de plus par hectare,
- Un article de vulgarisation destiné à la presse de langues arabe et française,
- Une affiche de propagande destinée aux bureaux des organisations agricoles.

M. Soltane insiste pour que l'enquête comporte une étude sérieuse des capacités d'irrigation pendant les mois d'été. En effet, les défections enregistrées dans les précédentes campagnes tiennent essentiellement à l'insuffisante capacité d'irrigation en juin-juillet.

Il insiste également pour que cette opération fasse l'objet d'un suivi technique de la part de l'équipe fourragère, assistée de l'équipe de terrain.

Après dépouillement de l'enquête de terrain, une série de réunions pourraient être organisées avec les chefs d'exploitation disposant de périmètres irrigués, afin de les inciter à développer les superficies de maïs-fourrage s'ils ont déjà l'intention d'en cultiver, et d'en planter s'ils n'en avaient pas initialement l'intention.

M. Skouri ne pense pas que ce programme puisse rencontrer l'opposition de l'Office des Céréales ; il est d'accord pour suggérer au Ministère du Plan d'autoriser le projet de financer la fourniture de semences sélectionnées.

Cet encouragement représenterait, à raison de 25 kilos de semences à 350 millimes par hectare, 9 dinars par hectare, soit 270 dinars pour 300 ha.

1.4.- Mélasse

M. Skouri recommande que le projet s'occupe activement du problème de la mélasse, qui se trouve encore exportée dans une forte proportion.

Il rappelle que si l'administration de la mélasse ne pose pas de problème, il reste à résoudre les obstacles liés :

- . à son transport,
- . à son stockage,
- . à sa manipulation et à sa distribution.

M. Sansoucy est d'avis d'utiliser de préférence la mélasse comme adjuvant permettant d'améliorer l'appétabilité de fourrages grossiers, et de sous-produits difficilement acceptés par les animaux.

Il souligne les résultats encourageants de la distribution de paille/mélasse/urée chez un adhérent, et signale le lancement d'un essai d'administration du grignon d'olive/mélasse/urée.

Afin de faciliter l'utilisation de ce produit, M. Sansoucy souhaiterait que le mélange mélasse-urée se fasse à l'usine de la STS ; cela ne devrait pas poser de problème technique, car 1 kilo d'urée peut être dilué dans 1 à 2 litres d'eau, et la STS est équipée de malaxeurs. Ce problème doit être posé à M. Boubaker de la STS.

1.5. - Ensilage de l'orge grain

M. Schweissguth suggère de recommander l'ensilage de l'orge grain partout où cela sera possible. Cette opération permet en effet :

- de tirer plus d'unités fourragères par hectare que la récolte sous forme de grain, surtout là où la plante a souffert et où les rendements de grain seront faibles,
- de libérer pour le foin des superficies de vesce-avoine initialement destinées à l'ensilage,
- de reconstituer le stock de fourrage à meilleur compte, l'importation éventuelle de céréales étant plus rationnelle que celle de foin.

M. Ayed envisage même, au cas où la récolte d'autres céréales (blé) s'annoncerait catastrophique, de recommander également leur récolte sous forme d'ensilage.

Après avoir observé que cette opération ne portera en fait que sur une part négligeable des superficies emblavées en orge dans le pays (3.000 ha sur plusieurs centaines de milliers d'hectares ne représentent que 1 % au maximum), M. Skouri ne pense pas que cette action puisse rencontrer l'opposition de l'Office des Céréales ; il suggère toutefois qu'une réunion soit organisée à ce sujet, en même temps que pour le maïs-grain :

- Avec l'Office des Céréales pour obtenir leur accord,
- Avec l'O.T.D. pour programmer l'opération.

Après avoir précisé que techniquement, la période où cet ensilage devra être fait ne peut être encore prévue, l'épiaison dépendant essentiellement de la température et de l'humidité, M. Schweissguth suggère de recommander un épandage d'azote pour retarder l'épiaison. L'opération de récolte de l'orge grain sous forme d'ensilage suppose :

- L'inventaire des superficies disponibles chez les adhérents (anciens et nouveaux) par les Ingénieurs-Adjoints (de toute façon, seuls les adhérents disposent d'ensileuses, cette opération est donc exclue pour les non-adhérents). L'équipe centrale devra élaborer un questionnaire facilement utilisable, qui sera distribué aux Ingénieurs-Adjoints ;

- La diffusion d'une note technique de vulgarisation exposant les avantages de la récolte de l'orge sous forme d'ensilage;
- La publication d'un article de vulgarisation destiné à la presse arabe et française ;
- L'organisation, immédiatement avant la période propice à l'ensilage, de réunions à l'échelon régional des adhérents identifiés par l'enquête.

1.6. - Traitement des pailles à la soude

L'intérêt de cette opération a été souligné par ailleurs (voir document n° 137 du 29.11.1977). Malheureusement, compte tenu de la rareté de la paille et du prix qu'elle atteint, M. Sansoucy prévoit une réduction de l'échantillon des adhérents qui procéderont à l'essai pendant le premier semestre 1978. Par ailleurs, un retard dans l'acheminement de la machine ne permettra pas de commencer l'essai avant le mois de mars.

M. Skouri pense que même si la campagne céréalière est bonne, le prix des pailles restera assez élevé car les éleveurs ont réalisé qu'ils pouvaient étendre son utilisation dans l'alimentation des animaux.

Ainsi, le traitement à la soude doit être étudié parallèlement aux techniques de complémentation, notamment à la mélasse-urée.

M. Sansoucy recommande de considérer l'élevage comme prioritaire par rapport à l'engraissement : la généralisation de l'emploi de la paille et des grignons mélassés dans l'alimentation du troupeau des vaches locales et croisées permettra de conserver l'ensilage pour l'engraissement.

2. - EXECUTION DE LA CAMPAGNE D'ENSILAGE .-

Il est encore impossible de prévoir les superficies qui seront effectivement ensilées et leurs rendements.

Selon M. Schweisguth, les parcelles d'orge-pois et d'orge-vesce seront vraisemblablement ensilées intégralement, mais, compte tenu de la flambée des prix du foin, il sera difficile de dissuader les adhérents de récolter les parcelles de vesce-avoine sous forme de foin, même lorsqu'il aura été prévu de les ensiler.

En ce qui concerne les parcelles de vesce-avoine, le projet pourrait formuler les recommandations suivantes :

- Rendements satisfaisants : à récolter sous forme de foin ou d'ensilage selon le programme prévu,
- Rendements médiocres : l'ensilage de ces parcelles est plus économique et s'accompagne de moins de pertes,

- Rendements franchement mauvais : ces parcelles devront être pâturées.

M. Skouri estime que la création d'un monopole d'état des fourrages destiné à contrôler le commerce de ce produit essentiel est exclu, compte tenu de la nature du produit (encombrant, difficile à conserver, de qualité très hétérogène) et de la structure du marché lui-même.

La seule intervention possible serait le stockage sous l'égide de l'OEP, mais seulement en cas d'effondrement du marché pour éviter que les producteurs de fourrage n'abandonnent cette spéculation.

De toute façon, les importations de fourrage (voir en annexe) devraient avoir pour effet d'atténuer la flambée des prix.

3. - CONTROLE D'UNE MEILLEURE GESTION DES PRODUITS FOURRAGERS CHEZ LES ADHERENTS .-

M. Ayed rappelle qu'indépendamment des mauvais rendements des fourrages récoltés au printemps 1977, et suite à la flambée des prix du foin, de nombreux adhérents (UCP principalement) ont vendu leurs stocks de fourrages et de pailles sans tenir compte des besoins de leurs troupeaux.

Il faut dire que le manque de liquidité du secteur a amené certains directeurs d'UCP à procéder à ces ventes pour payer les ouvriers.

Quoi qu'il en soit, l'ensilage prévu pour l'engraissement a été alors distribué aux vaches et aux animaux d'élevage, provoquant de nombreuses ruptures de stock mettant le projet dans la nécessité de débarrasser les animaux à l'engrais "en catastrophe", soit en les envoyant à l'abattoir à un poids insuffisant, soit en les transférant chez des adhérents ayant conservé leur stock d'ensilage.

Les techniciens du projet (équipe centrale et de terrain) insistent sur le fait que ces erreurs de gestion sont d'autant plus difficiles à corriger que les directeurs des nouveaux complexes agricoles sont très difficiles à rencontrer et à convaincre, et qu'en leur absence, personne sur l'exploitation n'a d'autorité sur les problèmes d'élevage.

Par ailleurs, ces directeurs ont la possibilité de vendre leurs fourrages sans autorisation préalable de l'OTD.

M. Hall propose alors d'établir une classification des adhérents :

.....

- Catégorie A : Les adhérents chez lesquels aucun problème d'approvisionnement en ensilage n'est apparu.
- Catégorie B : Les adhérents chez lesquels des problèmes sont apparus, mais où ils sont dus à des facteurs extérieurs (faibles rendements, surestimation des stocks de fourrage), et qui ont informé le projet de leurs difficultés en temps opportun.
- Catégorie C : Les adhérents qui ont vendu le foin destiné aux animaux d'élevage, et qui n'ont manifestement pas respecté les recommandations du projet.

Cette classification sera effectuée par les Ingénieurs-Adjoints, à partir d'une enquête qui sera réalisée chez l'ensemble des adhérents.

Concrètement, cette classification permettra de moduler le mode d'opération du projet au cours de la prochaine campagne :

- Catégorie A : Livraison d'animaux maigres sans enquête préalable, comme l'an dernier.
- Catégorie B : A la fin de la campagne de récolte fourragère (ensilage et foin), ces exploitations feront l'objet d'une enquête de bilan fourrager (voir formulaire en annexe).

Ces adhérents ne recevront que les animaux correspondant à l'excédent éventuellement calculé.

M. Jansen fait observer que souvent, la surcharge en bétail tient à des animaux improductifs (vaches stériles), que le projet pourrait éventuellement recommander de vendre.

Par ailleurs, les adhérents devront s'engager par écrit auprès de l'OTD à ne vendre aucun fourrage pris en compte dans le bilan fourrager pour la durée de la campagne considérée; (une réunion sera tenue avec l'OTD pour déterminer les modalités pratiques de ces dispositions).

- Catégorie C : Ces exploitations seront rayées du nombre des adhérents pour la prochaine campagne.

Par ailleurs, ces dispositions seront exposées aux adhérents à l'occasion de réunions d'information qui se tiendront au début de la campagne d'engraissement dans chaque secteur de la zone d'action du projet.

M. Ayed suggère de recommander à l'OTD de renforcer son contrôle sur les transactions de foin par les UCP, de façon à les contraindre de ne vendre leur foin excédentaire qu'à d'autres éleveurs et de ne pas s'adresser aux intermédiaires.

M. Skouri est d'accord pour recommander au Gouvernement l'interdiction absolue de toute exportation de foin et de produits fourragers (son et issues) pendant toute la durée de la campagne.

Afin de résoudre les problèmes de mauvaise gestion, M. Soltane propose que le projet prenne le contrôle direct d'une ou plusieurs unités d'engraissement "pilotes", dans lesquelles il aurait une autorité technique et économique exclusive.

M. Ayed pense souhaitable de donner davantage d'autorité aux agents du projet, mais exclut le contrôle direct qui sort manifestement des attributions du projet.

4. - RATIONALISATION DE LA DISTRIBUTION DES ALIMENTS CONCENTRÉS .-

De très nombreux problèmes sont apparus dans la fabrication et la distribution des aliments concentrés (voir document n° 132, Octobre 1977).

4.1. - Sur le plan de la fabrication

La fermeture de l'atelier de Zamma devrait être compensée par la création d'une nouvelle usine dans le Gouvernorat de Jendouba. L'atelier de l'UCP 12 Mai cessera également de travailler pour le projet.

Par ailleurs, l'atelier de l'Office de la Khmès (Siliana) ne fonctionne pas encore, suite à des problèmes d'approvisionnement en matières premières.

Malgré les difficultés rencontrées par les ateliers de l'OTD, M. Ayed précise qu'il n'est pas question de dénoncer les contrats qui ont été passés par le projet.

Il faudra également envisager la création d'une nouvelle usine à Zaghuan.

Afin d'éviter les fréquentes ruptures de stock observées au cours de cette campagne, M. Schweisguth envisage de procéder à la fabrication à pleine capacité dès le début de la campagne d'engraissement et de stocker cet aliment chez les adhérents (en leur fournissant des bons de livraison de 3 ou 6 mois au lieu d'1 mois seulement), et dans les magasins des agences de l'OE2, à raison de 30 à 50 tonnes par agence:

Béja
Nabeul

Dahmani
Borj El Amri

Nabeul
Mateur

soit 200 tonnes au total : 1 mois de réserve.

Pour Nabeul et Zaghuan, choisir des UCP qui accepteraient de procéder à ce stockage.

L'équipe contrôle pourrait être chargée d'établir ce programme de stockage dans les agences.

M. Ayed souligne que dans certains cas, les adhérents eux-mêmes sont responsables des ruptures de stock de concentré : telle UCP, par exemple, n'a pas distribué de concentré aux taurillons pendant deux mois, sous prétexte que c'est au projet de procéder au transport du produit.

4.2. - Sur le plan du transport

Compte tenu de l'accroissement de la flotte du projet, il est envisagé de procéder au transport des aliments concentrés 2 jours par semaine x 5 camions = 10 voyages de 6 tonnes en moyenne = 60 tonnes hebdomadaires = 200 tonnes mensuelles.

Les régions de livraison seront les suivantes :

- Siliana (en cas de défection de La Khamès),
- La Krib, Le Kef
- Jendouba (compte tenu de la fermeture de Zamma)
- Béja,
- Nabeul (à partir de Borj El Amri),
- Zaghuan.

4.3. - Sur le plan économique

M. Ayed rappelle que sur le plan économique, le transport du concentré le renchérit de 4 millimes supplémentaires, et donne un prix de 46 millimes, soit 10 millimes de plus que le concentré fourni (en quantité très insuffisante) par l'Office des Céréales. Cette situation pose à nouveau le problème de la politique des aliments concentrés.

M. Skouri souligne qu'actuellement, l'Office des Céréales est essentiellement préoccupé par l'approvisionnement en matières premières.

Sur le plan économique, rien n'a été fait depuis 6 ans, car toute étude du problème aboutit à la conclusion qu'il faut augmenter le prix du concentré, qui se répercute sur les coûts de production, les prix au détail, etc....

Il semble toutefois que si l'Office des Céréales a pu, jusqu'à présent, financer les pertes sur le concentré par le bénéfice opéré sur l'achat des céréales au cours international, la situation ne soit plus aussi favorable et qu'une révision doive être envisagée à court terme.

Pratiquement, il semble que l'on puisse dès à présent proposer à l'Office des Céréales de travailler en sous-traitance avec l'atelier de Borj El Azri, seule solution pour faire tourner cette usine à pleine capacité.

Dans ce cas, cet atelier se limiterait aux formules n° 5 (engraissement) et n° 7 (vaches laitières) ; les formules annexes pourraient être réalisées par Frétilsa.

L'Office des Céréales ne s'opposerait sans doute pas à étudier l'application de la formule du projet, nettement plus économique.

M. Skouri recommande à l'équipe centrale la préparation d'un dossier complet à présenter à l'Office des Céréales dans les meilleurs délais.

5. - APPROVISIONNEMENT EN ANIMAUX MAIGRES .-

5.1. - Sur le plan financier

M. Ayed rappelle que la dette de la Société Ellouhoum à l'égard du projet ne fait que s'aggraver, et doit avoisiner les 600.000 Dinars. Aucune solution durable ne semble pouvoir être prise avant la désignation d'un interlocuteur à la tête de cet organisme qui, par ailleurs, est passé récemment sous l'autorité du Ministère du Commerce.

Les nouvelles dotations des fonds de roulement sont les suivantes :

Animaux :	. Allocation 1977	600.000
	. Allocation 1978	570.000
	. Allocation totale	1.170.000
Concentré :	. Allocation 1977	240.000
	. Allocation 1978	218.000
	. Allocation totale	458.000

5.2. - Le marché les animaux maigres

M. Skouri prévoit qu'à la reprise des achats de maigre par le projet, les animaux ayant beaucoup souffert pendant l'hiver, l'offre risque d'être très faible, et la qualité des animaux sera probablement mauvaise.

Par ailleurs, suite à l'augmentation prévisible du prix des animaux engraisés, le prix du maigre risque de devoir être substantiellement augmenté.

Dans ce cas, la marge de l'opération se trouvera compromise, ce qui suppose, pour que les adhérents continuent de procéder à l'engraissement, une revalorisation sensible du prix de la viande au producteur.

M. Skouri recommande de procéder à des sondages pour mieux programmer l'opération de mise à l'engrais : il serait bon d'obtenir, à travers les agences de l'OEP, une idée sur les pertes subies par le troupeau, les effectifs d'animaux maigres disponibles, etc....

M. Hall pense que malheureusement, les moyens du projet ne lui permettent pas de procéder à une telle enquête, et que c'est seulement en achetant les animaux que le projet pourra évaluer la tendance du marché.

5.3. - Animaux de réforme

M. Skouri rappelle que le prix des vaches de réforme a été substantiellement revalorisé :

	Prix carcasse	Prix poids vif
Pure et croisée	700	350
Locale	600	250

Bien que cette revalorisation soit encore insuffisante et soit intervenue trop tard, le projet devrait étudier la rentabilité économique d'un programme de "remise en état" basé sur une alimentation semi-intensive, la paille mélassée par exemple.

6. - COMMERCIALISATION ET PRIX DE LA VIANDE .-

6.1. - Fourniture du projet à la Société Ellouhoum

M. Ayed rappelle que l'interruption de l'achat de maigre depuis septembre dernier, consécutive au non-rapprovisionnement par la Société Ellouhoum du fonds de roulement du projet, compromet gravement les activités du projet pour l'année 1978.

Si en 1977, le projet a pu livrer 12.000 animaux, en 1978, les premiers animaux qui seront achetés en avril ne commenceront à être livrés qu'en septembre.

Même à raison de 2.000 à 2.500 animaux par mois, le chiffre de l'année 1977 ne pourra pas être atteint.

M. Skouri recommande d'en informer officiellement la Société Ellouhous.

6.2. - Prix à la production

M. Ayed rappelle que la revalorisation du prix du boeuf à la production a fait l'objet de discussions entre l'OEP et la Direction du Commerce Intérieur, en septembre 1977.

A cette occasion, il avait été envisagé de porter le kilo de carcasse de 960 millimes à 1.050 millimes pour 1978 (accroissement de 9,3 %).

A ce jour, cependant, aucune décision n'a été officialisée dans ce sens.

M. Skouri souligne l'importance de cette revalorisation pour l'exécution des objectifs de la prochaine campagne.

Il est probable que cette année, le fourrage va rester à un niveau nettement plus élevé que l'an passé.

M. Hall ajoute qu'en mars 1977 (au moment de décider le mode de récolte fourragère), la relation viande/foin, qui était de $960/36 = 27$, n'a pas été suffisante pour décider un nombre important d'exploitants privés à adhérer au projet.

Si cette année, le prix du foin passe à 50 ou 60 millimes, réduisant de moitié la relation viande/foin, on peut redouter que le projet ne soit même abandonné par les adhérents du secteur organisé.

M. Skouri estime que ce problème est absolument prioritaire, et recommande que le projet établisse un dossier très complet sur la commercialisation de viande bovine, afin de le présenter aux autorités gouvernementales, qui devront prendre leur décision de revalorisation AVANT le début de la campagne d'ensilage, en mars prochain.

M. Ayed souligne que l'on peut déjà observer une réduction importante de l'offre d'animaux engraisés.

La Société Ellouhoum est disposée à recevoir le maximum d'animaux du projet (il est vrai sans les payer) car elle ne trouve plus d'animaux sur le marché. De nouvelles importations d'animaux engraisés sont envisagées.

Dans le secteur "parallèle" des boucheries non conventionnées des agglomérations de l'intérieur, cette situation se traduit par une nette reprise des prix :

- . A Béja 1.000 millimes le kilo de carcasse,
- . A Nabeul : 560 millimes le kilo vif.

Les adhérents sont donc tentés de vendre leur auto-production, mais aussi les animaux du projet en dehors du circuit de la Société Ellouhoum.

Il n'est évidemment pas question de revenir sur le principe de la vente intégrale des taurillons du projet par le canal de la Société Ellouhoum. Il est évident toutefois que si les bouchers offrent un prix nettement plus élevé que le projet, celui-ci rencontrera d'énormes difficultés dans l'exécution du contrat d'engraissement par les adhérents.

6.3. - Coopérative Centrale des Viandes

M. Ayed rappelle la création récente, sous l'égide de l'UNA, d'une Coopérative Centrale des Viandes (voir article en annexe), avec laquelle il serait souhaitable de prendre contact officiellement par le canal de l'OEP. Le projet pourrait communiquer à cet organisme son programme de travail, afin d'envisager une possible collaboration.

7. - CREDITS FOSDA .-

M. Saïd constate que les Ingénieurs-Adjoints se sont conformés à la fiche technique n° 77/07 du 2.11.1977, et que malgré cela, aucun dossier de demande de crédit élaboré sous la supervision du projet n'a encore été présenté à la Commission des Prêts du Ministère de l'Agriculture.

M. Schweisguth insiste pour que ce problème soit résolu d'urgence, le matériel commandé à la COCEMO étant arrivé au port de Tunis.

M. Skouri recommande la convocation d'une réunion avec les responsables de la BNT pour régler cette affaire.

8. - CONTINUATION DE L'ACTION EN FAVEUR DES BATIMENTS D'ELEVAGE .-

M. Hall rappelle que le projet a mis au point dans ce domaine une méthode d'approche valable et efficace.

L'équipe nutrition, qui s'est occupée de la conception et de l'exécution des bâtiments au cours de la précédente campagne, devra abandonner cette activité cette année.

Il est indispensable que le projet puisse compter sur un technicien du niveau d'Ingénieur, chargé de concevoir les aménagements nouveaux, et surtout de SUIVRE leur exécution, même dans le cas de constructions nouvelles.

M. Sansoucy rappelle que les tentatives d'associer les services de Génie Rural des différents CRDA de la zone d'action se sont soldées par des échecs. Il estime par ailleurs que les Ingénieurs-Adjoints n'ont ni la compétence, ni le temps pour résoudre le problème sans un encadrement spécialisé.

Par ailleurs, M. Sansoucy estime que les propositions récentes d'une entreprise de Bizerte sont inacceptables, car elle propose un système mixte pour 100 DT par animal, alors qu'un adhérent l'a réalisé il y a deux ans pour 25 DT seulement.

M. Skouri demande que lui soit communiqué un dossier sur ce problème, avec les termes de référence de l'Ingénieur qui serait chargé de la supervision bâtiment. Il étudiera la possibilité de détacher auprès du projet un des Ingénieurs-Adjoints qui ont été attribués à l'OEP cette année, ou un technicien du service bâtiment de l'OEP.

CONCLUSIONS .-

Les différentes activités à mettre en oeuvre dans le cadre des recommandations formulées :

1. - Réunions de travail (15)

Organisme	Sujet	Equipe
STS Béja	Contrat de livraison de pulpe de betterave, campagne 1978	Nutrition
Office des Céréales	Accord pour le développement de la culture du maïs-fourrage et la récolte de l'orge-grain sous forme d'ensilage	Gestion + Fourragère
Ministère du Plan	Accord pour la fourniture gratuite par le projet de semences de maïs-fourrage	Gestion + Fourragère
STS Béja (M. Boubaker)	Incorporation d'urée dans la mélasse à l'usine avant son expédition	Nutrition
OTD Centrale	Programmation de l'établissement de maïs-fourrage et de la récolte d'orge-grain sous forme d'ensilage	Gestion + Fourragère
Adhérents concernés (par région)	Diffusion de la culture du maïs-fourrage	Gestion + Fourragère
Adhérents intéressés (par région)	Développement de la récolte de l'orge-grain sous forme d'ensilage	Gestion + Fourragère
OTD Centrale	Détermination des modalités pratiques de contrôle de la commercialisation des fourrages par les UCP	Gestion

.../...

Organisme	Sujet	Equipe
Tous les adhérents (par région)	Exposé des modalités de distribution d'animaux maigres et de contrôle de la commercialisation des fourrages	Centrale
Office des Céréales	Mise en oeuvre d'une nouvelle politique de fabrication et de distribution des aliments concentrés	Gestion + Nutrition + Economie
Société Ellouhoum et Ministère du Commerce	Etablissement du programme de livraison d'animaux engraisés pour 1978-1979	Centrale
Direction du Commerce Intérieur	Négociation du prix de la campagne 1978-1979 pour la viande produite sous la supervision du projet	OEP et Equipe Centrale
Coopérative Centrale des Viandes (UNA)	Etude du programme de travail et recherche d'une collaboration possible	Centrale
Banque Nationale de Tunisie (Crédits FOSDA)	Accélération de l'octroi des crédits FOSDA pour l'achat d'équipement agricole	Gestion + Economie
Ministère du Commerce	Solution permanente aux retards apportés au réapprovisionnement du fonds de roulement du projet par la Société Ellouhoum	OEP + Gestion

.../...

Organisme	Sujet	Equipe
Tous les adhérents (par région)	Exposé des modalités de distribution d'animaux maigres et de contrôle de la commercialisation des fourrages	Centrale
Office des Céréales	Mise en oeuvre d'une nouvelle politique de fabrication et de distribution des aliments concentrés	Gestion + Nutrition + Economie
Société Ellouhoum et Ministère du Commerce	Etablissement du programme de livraison d'animaux engraisés pour 1978-1979	Centrale
Direction du Commerce Intérieur	Négociation du prix de la campagne 1978-1979 pour la viande produite sous la supervision du projet	OEP et Equipe Centrale
Coopérative Centrale des Viandes (UNA)	Etude du programme de travail et recherche d'une collaboration possible	Centrale
Banque Nationale de Tunisie (Crédits FOSDA)	Accélération de l'octroi des crédits FOSDA pour l'achat d'équipement agricole	Gestion + Economie
Ministère du Commerce	Solution permanente aux retards apportés au réapprovisionnement du fonds de roulement du projet par la Société Ellouhoum	OEP + Gestion

.../...

2. - Etudes techniques (11)

Organisme destinataire	Sujet de l'étude	Equipe en charge
Note d'information aux adhérents	Dossier technique sur la culture, l'irrigation, la récolte et l'utilisation du maïs-fourrage	Fourragère
Note d'information aux adhérents	Dossier technique sur les avantages de la récolte de l'orge-grain sous forme d'ensilage	Fourragère
Projet et adhérents	Diffusion de cultures fourragères pérennes chez les adhérents du projet	Fourragère
Projet et adhérents	Modalités de transport, de stockage et de manipulation de la mélasse	Nutrition
Projet et adhérents	Incorporation de la mélasse-urée aux pailles et autres déchets agricoles (en cours)	Nutrition
Programmation projet	Coordination du programme de stockage de concentré dans les agences de l'OEF	Contrôle
Programmation projet	Etablissement du programme de transport des aliments concentrés	Gestion
Projet et adhérents	Viabilité économique de la remise en état des animaux de réforme selon différents systèmes alimentaires	Economie
Projet et organismes de décision	Dossier viande bovine destiné à appuyer une revalorisation du prix du boeuf au producteur	Gestion + Economie

.../...

Organisme destinataire	Sujet de l'étude	Equipe en charge
Projet et organismes de décision	Dossier sur la politique de fabrication des aliments concentrés : programme de production/intégration à l'Office des Céréales	Nutrition + Economie
Projet et Direction OEP	Dossier technique sur la nécessité de recrutement d'un spécialiste bâtiment dans le cadre de l'équipe centrale	Gestion + Nutrition

3. - Enquêtes de terrain (4)

(cf.(1))

Echantillon	Sujet	Exécution
Adhérents et exploitations en périmètres irrigués	Inventaire des périmètres irrigués disponibles pour la culture du maïs-fourrage	Ingénieurs-Adjointes
Adhérents campagne 1977	Classification des adhérents de la campagne passée en 3 catégories A, B et C	Ingénieurs-Adjointes
Adhérents	Inventaire des parcelles d'orge-grain chez les adhérents	Ingénieurs-Adjointes
Adhérents catégorie B et nouveaux adhérents	Etablissement des bilans fourragers pour les adhérents anciens de la catégorie B et tous les nouveaux adhérents	Ingénieurs-Adjointes assistés par Equipe Centrale

(1) Les formules correspondants seront élaborés par les équipes techniques concernées et distribués aux Ingénieurs-Adjointes.

4. - Articles de vulgarisation (2)

Publication	Sujet	Equipe en charge
La Presse/ Tounès El Khadra	La culture de maïs-fourrage dans les périmètres irrigués	Fourragère
La Presse/ Tounès El Khadra	La récolte de l'orge-grain sous forme d'ensilage	Fourragère

Lutte contre la spéculation

Vers la création d'une coopérative centrale des viandes

M. Mohamed Ghedira, président de l'UNA a présidé hier matin une réunion préparatoire pour la création d'une coopérative centrale des viandes, en présence de plusieurs agriculteurs.

A cette occasion, M. Ghedira devait souligner que la création d'une telle coopérative vise à lutter contre la spéculation qui affecte la production des agriculteurs et à protéger le pouvoir d'achat de ces derniers. Cette coopérative, a-t-il ajouté, aura pour rôle d'intervenir pour l'écoulement de la production. Son mérite est qu'elle assure une égalité entre tous les agri-

culteurs quelle que soit l'importance de leur production et permet aux adhérents de bénéficier de certains avantages et encouragements inaccessibles à d'autres entreprises.

Le président de l'UNA a fait remarquer d'autre part que la coopérative centrale des viandes n'est pas destinée à supplanter les commerçants mais à aider les agriculteurs en leur procurant le fourrage et en facilitant l'écoulement de la production.

C'est pourquoi l'intervention de cette coopérative se situera à deux niveaux, celui des services

(aliments de bétail, médicaments vétérinaires, transports) et celui de l'écoulement pour mettre l'éleveur à l'abri de toute spéculation d'autant plus que la production des viandes a accusé une croissance de 12% tandis que les importations dans ce domaine ne dépassent pas 5% des besoins de la consommation.

M. Mohamed Ghedira a conclu en soulignant que le but recherché par la création de cette coopérative est de créer le climat favorable à l'agriculteur pour qu'il remplisse convenablement sa fonction économique.

Importations 29 pour- cent jusqu'au 30 Jan

Actuellement, tous les espoirs des éleveurs sont fondés sur cette campagne d'importation autorisée par l'Office des Céréales depuis quelques mois déjà et qui s'étendra jusqu'à la fin de juin 1978.

Les quantités importées et à importer d'orge, de maïs, de foin et de luzerne sont en état de progression substantielle selon les prévisions gouvernementales, et ceci est pour autant à mettre en évidence, car les opérations sont en cours de réalisation.

Voici par ailleurs la liste de importations effectuées :

★ **ORGE** : 450.000 quintaux provenant des USA ont été importés depuis le mois d'août jusqu'au 31 décembre. 345.000 quintaux arriveront prochainement tandis que d'autres quantités pourraient être importées avant la fin de la campagne.

★ **MAÏS** : 920.000 quintaux ont été importés depuis le mois d'août et 670.000 quintaux seront importés d'ici la fin de la campagne.

★ **FOIN ET LUZERNE** : un marché de 40.000 tonnes a été conclu. Les quantités arriveront par étapes d'ici la fin de la campagne.

Rappelons enfin que les prix sont subventionnés par l'Etat et qu'il ne faut pas se faire des illusions quant à la « super » efficacité de ces opérations, car, faut-il le souligner encore, le maïs doit être consommé par les ruminants ce qui revient à dire que si le maïs est déjà fait, il faut veiller à ce qu'il ne se reproduise plus.

SOCIETE

Cherche vendeur ou vendeuse, excellente présentation, aptitudes dévouées (membres) et pratique vente.

Ecrire au S.R.E. 48 av. rue Simon Pacha, Tunis, offre N. 26.

22 JAN. 1978

Le bœuf

Une mission d'inspection a été envoyée par le ministère de l'Agriculture sous la présidence de M. René-Louis Chapuis, chef de cabinet et délégué général, et la présence de deux fonctionnaires de ministères et représentants de l'Union nationale des éleveurs. Ils sont de cette mission les membres pour le bon déroulement de l'opération de fourniture de bœufs de l'élevage aux éleveurs de bovins ont été prises.

Il est à signaler que le gouvernement a décidé l'importation de 50 mille tonnes de foin et de bœufs de l'élevage dans le cadre d'un programme de sauvegarde du cheptel qui seront mis à la disposition des éleveurs à des prix largement subventionnés.

Le premier lot (2.000 tonnes) est attendu à Sfax aujourd'hui mardi.

24 JAN. 1978

Adhérent _____ Mécano. _____

Projet de Développement de la Production de Viande Bovine dans le Nord de la Tunisie

FICHE DE BILAN FOURRAGER POUR LA CAMPAGNE 197... - 197...

A/ RESSOURCES FOURRAGERES

		Superficie hectares	Rendement physique	Volume physique	Rendement énergétique	UF totales
					☐ 500 UF ☐ 1.000 UF ☐ 1.500 UF	
<u>Parcours</u>	Pâturage (ha)	/				/ (1)
<u>C.F. sec</u>	Pâturage (t)	/	/	/	120 UF	/
	Ensilage (m3)	/	/	/	100 UF	/
	Foin (Ql)	/	/	/	35 UF	/
	Sub-total	/				/ (2)
<u>C.F. irrigué</u>	Aff. vert (t)	/	/	/	120 UF	/
	Ensilage (m3)	/	/	/	100 UF	/
	Sub-total	/				/ (3)
<u>Total général</u>	(1 + 2 + 3)	/				/ (A)

B/ BESOINS ET SOLDE COMMERCIALISABLE

		Effectif têtes	Besoins UF par tête	Besoins UF total	
<u>Troupeau</u>	Vaches laitières	/	☐ 1.300 UF	/	
<u>Élevage</u>	Autres bovins	/	☐ 1.700 UF	/	
	Autres bovins	/	☐ 700 UF	/	
	Brebi	/	400 UF	/	
	Sub-total			/	(4)
<u>Engrais</u>	Taurillons	/	500 UF	/	(5)
<u>Commercial</u>	Foin			/	(6)
<u>Total général</u>	(4 + 5 + 6)	/			/ (B)

C/ UTILISATION DES PRODUITS FOURRAGERS

Produit	Destination	Superficie hectares	Volume physique	UF totales
<u>Pâturage</u> (ha)	Élevage	/		/ (7)
<u>Ensilage</u> (m3)	Élevage			

Adhérent _____ Mécano. _____

Projet de Développement de la Production de Viande Bovine dans le Nord de la Tunisie

FICHE DE BILAN FOURRAGER POUR LA CAMPAGNE 197... - 197..

A/ RESSOURCES FOURRAGERES

		Superficie hectares	Rendement physique	Volume physique	Rendement énergétique	UF totales
					☐ 500 UF ☐ 1.000 UF ☐ 1.500 UF	
<u>Parcours</u>	Pâturage (ha)	/				/ (1)
<u>C.F. sec</u>	Pâturage (t)	/	/	/	120 UF	/
	Ensilage (m3)	/	/	/	100 UF	/
	Foin (Ql)	/	/	/	35 UF	/
	Sub-total	/				/ (2)
<u>C.F. irrigué</u>	Aff. vert (t)	/	/	/	120 UF	/
	Ensilage (m3)	/	/	/	100 UF	/
	Sub-total	/				/ (3)
<u>Total général</u>	(1 + 2 + 3)	/				/ (A)

B/ BESOINS ET SOLDE COMMERCIALISABLE

		Effectif têtes	Besoins UF par tête	Besoins UF total	
<u>Troupeau</u>	Vaches laitières	/	☐ 1.300 UF ☐ 1.700 UF	/	
<u>Élevage</u>	Autres bovins	/	☐ 700 UF	/	
	Autres bovins	/	/	/	
	Brebis	/	400 UF	/	
	Sub-total			/	(4)
<u>Engraissement</u>	Taurillons	/	500 UF	/	(5)
<u>Commercial^{on}</u>	Foin			/	(6)
<u>Total général</u>	(4 + 5 + 6)	/			/ (B)

C/ UTILISATION DES PRODUITS FOURRAGERS

Produit	Destination	Superficie hectares	Volume physique	UF totales	
<u>Pâturage (ha)</u>	Élevage	/		/	(7)
<u>Ensilage (m3)</u>	Élevage		/	/	
	Engraissement		/	/	
	Sub-total	/	/	/	/ (8)
<u>Foin (Ql)</u>	Élevage		/	/	
	Commercialisation		/	/	
	Sub-total	/	/	/	(9)
<u>Total général</u>	(7 + 8 + 9)	/			/ (C)

FIN

... **24** ...

VUES